









Formation

Initiation de l'homéopathie en élevage

lundi 27 et mardi 28 janvier 2014

Intervention de Paul Polis, vétérinaire du GIE Zone Verte

Contenu de formation

Principe de base de l'homéopathie: approche globale de la santé.

Principes de base : globalité, similitude et dilutions dynamisations :

- la nature des remèdes
- les avantages et les limites de l'homéopathie
- présentation de remèdes d'usage courant

Application en élevage Ovins et Caprins. Contenu et pratique sur un troupeau témoin au traitement et à la prévention des mammites, ecthymas, CAEV, avortements, FCO, paratuberculose, etc...

• Visite de ferme support.

Infos pratíques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants soidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Amirat, 151 chemin St Jean, chez Alain Barbagli et Indira Omerovic







Inscription



Nom :	Prénom :
Adresse :	
Mail:	<u> </u>
Tel :	date de naissance ://

¥ Je m'inscris à la formation :

Initiation de l'homéopathie en élevage

1 journée : 100 € (80 € si adhérent Agribio 06)
2 journées : 200 € (160 € si adhérent Agribio 06)
Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE)

Joindre une attestation de contributeur Vivea ou une attestation Vivéa de démarche d'installation pour les porteurs de projet

Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes- Cécile Roques MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX 3 Tel: 04 89 05 75 47– 06 66 54 07 96

Mail: agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature: